

# FRAIS DE DÉPLACEMENT

## SYNTHÈSE DU RÈGLEMENT

### DIRECTIVES ET TARIFS DE REMBOURSEMENT

1. Obtenir l'autorisation d'effectuer un déplacement du directeur du service ou de son représentant.
2. Compléter le formulaire *Frais de déplacement* et transmettre l'original aux Services financiers dans les vingt (20) jours suivant le retour du déplacement.
3. Fournir des originaux comme pièces justificatives **en format numérique dans Omnivox**.
4. Utiliser le formulaire *Frais de déplacement* pour le remboursement de frais de transport, logement, repas, poste de péage et stationnement.

	Nature de la dépense	Remboursement Tarif autorisé	Pièces justificatives Conditions
Transport	A) Automobile Chemin forestier	0,62 \$ / kilomètre 0,78 \$ / kilomètre	
	B) Transport en commun	Coût du billet du transport aérien (classe touriste) Coût du billet du transport ferroviaire (2 <sup>e</sup> classe) Coût du billet du transport par autobus  Taxi	Billet – utilisation du moyen de transport le plus économique possible  Reçus – utilisation justifiée – courte distance
Logement	A) Établissement hôtelier	Frais réels encourus	Facture
	B) Autres	22 \$ / nuit	
Repas	A) Établissement hôtelier	Montants maximaux : - déjeuner : 14,70 \$ - dîner : 20,20 \$ - souper : 30,50 \$	SEULS LES REPAS PRIS EN DEHORS D'UN RAYON DE 25 KILOMÈTRES DU CÉGEP SONT REMBOURSÉS.  Sans pièces justificatives – montants accordés selon les heures : - départ avant 7 h - départ avant 11 h 30 / retour après 13 h 30 - départ avant 17 h 30 / retour après 19 h
	B) Nourriture apportée	Montants maximaux : - déjeuner : 7,00 \$ - dîner : 7,00 \$ - souper : 7,00 \$	Montants accordés selon les heures : - départ avant 7 h - départ avant 11 h 30 / retour après 13 h 30 - départ avant 17 h 30 / retour après 19 h
	C) Allocation quotidienne	Établissement hôtelier : 65,40 \$ Nourriture apportée : 20,00 \$	Trois repas consécutifs. Allocation particulière pour les per diem de l'international basée sur la tarification fixée par le Conseil du Trésor du Québec
Autres	A) Poste de péage	Coûts réels	Reçus
	B) Stationnement	Coûts réels	Reçus

#### DISTANCES APPROXIMATIVES À PARTIR DU COLLÈGE (EN KILOMÈTRES)

Baie Saint-Paul	101	Hôtel-Dieu de Lévis	28	Montréal	255
Chicoutimi	212	Hôtel-Dieu de Québec	12	Rimouski	315
C.H.U.L.	4	Hull	452	Rivière-du-Loup	206
Drummondville	153	Joliette	236	Sainte-Marie	53
Gaspé	701	Jonquière	218	Sherbrooke	241
Hauterive	406	La Pocatière	146	Saint-Georges	102
Hôpital de l'Enfant-Jésus	16	Matane	406	Thetford Mines	105
Hôpital du Saint-Sacrement	5	Montmagny	80	Trois-Rivières	135
Hôpital Saint-François-d'Assise	16				